

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4193 - Jeudi 25 Août 2022 - Prix : 200 Fc

AFFAIRE SAMBI

"5 ans sans être jugé, c'est une forte inquiétude"



Aniss Chamssudine, gouverneur de l'île d'Anjouan

DARMANIN À MAYOTTE :

**Des « propos désobligeants »
selon le MAECI**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Août 2022**

Lever du soleil:

06h 20mn

Coucher du soleil:

18h 05mn

Fadjr : **05h 05mn**

Dhouhr : **12h 14mn**

Ansr : **15h 18mn**

Maghrib: **18h 05mn**

Incha: **19h 20mn**



AZALI À LA RENCONTRE DES LAURÉATS DU CPA À MOHÉLI

Accompagner les jeunes entrepreneurs pour lutter contre le chômage

Le chef de l'État Azali Assoumani s'est entretenu, lors de sa visite à Mohéli, samedi dernier, avec les jeunes lauréats du Concours plan d'affaires (CPA). Lequel concours vise à accompagner techniquement et financièrement les jeunes entrepreneurs comoriens avec des subventions directes dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage, le tourisme et les secteurs connexes. Une occasion pour le chef de l'État d'effectuer quelques visites sur le terrain afin d'évaluer l'état d'avancement de ces petites entreprises.



Azali à la rencontre des entrepreneurs.

Arrivé à Mohéli dans l'après-midi du vendredi 19 août, le Président de la République, Azali Assoumani, a rencontré à l'hôtel Les About, les lauréats du premier cycle du Concours plans d'affaires (CPA). Plus de 20 jeunes entrepreneurs de différents domaines, tels que l'agriculture, l'élevage, le tourisme et les secteurs connexes, ont pris part à cette réunion d'échange. C'était l'occasion

pour ces lauréats, de faire le point sur l'évolution de leurs projets, depuis qu'ils ont bénéficié de l'accompagnement du Projet intégré de développement des Chaînes de valeurs et de la compétitivité

(PIDC) et des différents acteurs mobilisés, à savoir l'UCCIA (Union des chambres de commerce) et l'ANPI (agence nationale de la promotion des investissements). À la fin de la rencontre, le Chef de l'État avec son gouvernement se sont rendus sur les sites de certains bénéficiaires à Fomboni pour s'enquérir de l'état d'avancement desdits projets. Il a rendu visite au poulailler « moina wa nkouhou » exploité par une coopérative de 11 personnes ayant bénéficié d'une enveloppe de 20 millions de francs comoriens. La coopérative a montré l'impact de l'accompagnement du CPA au projet d'élevage entrepris sur l'île afin de pouvoir contribuer de façon significative aux aspirations d'une autosuffisance alimentaire en Union des Comores. Le locataire de Beit Salam accompagné de quelques membres

de son gouvernement a visité également une entreprise locale « ya tech », spécialisée dans la fabrication des yaourts à base de lait frais local. La délégation s'est ensuite rendue dans le champ agricole du jeune Fayçal Bianrif, bénéficiaire également du financement du PIDC. Ce jeune entrepreneur a pu planter plus de 4000 pieds de bananier pour intensifier et surtout diversifier les produits agricoles en particulier les produits vivriers.

Quant au chef de l'État, il se dit prêt à accompagner ces jeunes qui ont pris l'initiative de se créer des micro et moyennes entreprises. Selon lui, c'est la meilleure solution pour lutter contre le chômage dans le pays.

Riwad

ÉDUCATION

Vers l'unification des IFERE pour des formations uniques

Des acteurs de l'éducation nationale dont des agents de l'université des Comores, des enseignants pédagogiques et responsables du projet Bundo la Malezi ont débuté hier 23 août un atelier visant à réunir les instituts de formations pédagogiques (IFERE) afin de permettre aux enseignants comoriens du primaire de bénéficier en même temps les mêmes formations pédagogiques. L'atelier doit aboutir à des formations des enseignants du secondaire.

L'ambition des autorités de réformer l'éducation nationale continue d'animer leur action. Le projet Bundo la Malezi visant à renforcer le niveau de l'éducation dans le pays suit son cours. Hier comme aujourd'hui, des acteurs de l'éducation se rencontrent dans le but de réfléchir sur l'unification des IFERE. Sur cette vision, le directeur de l'enseignement pédagogique Ali Mohamed Ali montre que ce programme vient remédier cer-

tains problèmes existants depuis la création des IFERE. « Ce sont des centres qui appuient des enseignants en formation pédagogiques. Sauf que le niveau des formations pose problème parce que les enseignants au niveau de Ngazidja sont souvent en avance grâce à plusieurs formations par rapport aux autres îles. D'où l'idée d'unir les IFERE pour permettre à tous les enseignants de bénéficier des mêmes formations au même moment », explique-t-il. Et de rajouter que : « notre objectif au cours de cet atelier et de revoir avec les experts ici présents les paramètres pouvant nous permettre d'atteindre notre dessein. Ce n'est pas facile d'aboutir à un tel processus. Car jusqu'à lors nous sommes dans une phase des propositions. Donc c'est l'État qui va décider à la fin de nos études sur quelle île et lieu les enseignants comoriens peuvent se retrouver pour les formations ».

Depuis longtemps, les formations pédagogiques dont bénéficiaient les enseignants étaient du



niveau de primaire. C'est de ce côté aussi que le directeur de l'enseignement supérieur a précisé que le gouvernement veut introduire des formations pédagogiques basées sur le niveau secondaire. Surtout que les enseignants du secondaire se font déjà vieux si bien qu'il faut penser à la relève. Dans cette lignée de réforme, le ministère de l'éducation nationale prévoit d'éliminer les années à venir le CP2.

« Selon des études faites concernant le primaire, on juge nécessaire de garder une seule année pour les cours préparatoires (CP). Lorsque l'élève quittera le CP1, il passera directement au CE1 », dit-il, tout en précisant que « tout est déjà organisé et décidé pour cela. Sauf que j'ignore si cette stratégie sera mise en œuvre dès la rentrée prochaine. En tout cas, pour les préscolaires, la petite section est aussi éliminée.

Tout doit commencer en moyenne et grande section ». L'avantage de cette réforme, les élèves peuvent gagner rapidement des années scolaires mais ce dont les autorités réfléchissent en occurrence surtout est la qualité de dispenser l'enseignement dans le primaire pour que l'élève s'en sorte mieux dans les études.

Kamal Gamal

FAIT DIVERS

Le jeune Samir Antoy a succombé à ses blessures

Un jeune de Dzahadjou a succombé à ses blessures mardi dernier à Dzahadjou Hambou. Ce dernier s'est introduit dans la chambre de sa cousine adolescente et l'agressé par un poignard. Son père, Youssef Mouigni était le premier à intervenir et a pu maîtriser Samir après des échanges de coups.

Triste nouvelle pour les villageois de Dzahadjou Hambou. Ils se sont réveillés

ce mardi 23 août le cœur meurtri. Vers 4 heures du matin, une jeune fille dénommée Asminour Youssouf Mouigni, originaire de Dzahadjou Hambou, résident en France et actuellement en vacance aux Comores, a été poignardée sauvagement par son cousin Samir Antoy. Ils sont tous les deux de la même famille. Selon le procureur de la République Mohamed Djounaid, c'est vers 4 heures du matin que le jeune Samir Antoy Salim s'est introduit dans la chambre de l'adolescen-

te et lui a donné des coups de poignard.

« La jeune fille a crié au secours. Son père Youssef Mouigni était le premier à intervenir et à son arrivée dans la chambre de sa fille, il a pu maîtriser Samir après lui avoir porté des coups. Une autre personne du nom d'Abdou, un cousin de la jeune fille, était venu aider le père », déclare-t-il. Et d'ajouter que : « par la suite, ils l'ont attaché les bras et l'ont allongé par terre. Abdou aurait assuré la garde pendant que le père de la

jeune fille s'occupait de l'évacuation sa petite fille à l'hôpital El Maarouf. Plus tard, une autre personne s'est présentée à son tour pour aider Abdou à garder l'agresseur. Cette personne était allé encore chercher une corde pour renforcer et il aurait aussi donné des coups à Samir ».

Après l'arrivée de la gendarmerie, le jeune homme est acheminé en état d'inconscience ou comateux, à la salle de soins du service de santé militaire vers 8 heures 30. Et le médecin a constaté qu'il était déjà

mort. « Selon les renseignements recueillis, Samir Antoy avait un comportement bizarre, et certains le considéraient comme un malade mental. Violence en milieu public, de culte et même au sein de sa famille paternelle. Parfois, il dormait dans des carcasses de véhicules ou il traînait dans la rue pendant la nuit », précise le procureur de la République, tout en rassurant que l'enquête est en cours pour élucider cette affaire.

Nassuf Ben Amad

AFFAIRE SAMBI

"5 ans sans être jugé, c'est une forte inquiétude"

Anissi Chamsidine, gouverneur de l'île d'Anjouan, a lors d'une conférence de presse à Dar Nadja le 22 août dernier, abordé avec inquiétude le dossier Sambi. Le chef de l'exécutif de l'île déclare que « dans un pays qui a des juges, des instances judiciaires, mais où on arrive à enfermer un citoyen, durant plus de quatre ans sans jugement, c'est une forte inquiétude pour aujourd'hui et demain ».

21 août 2018, 21 août 2022, cela fait jour pour jour quatre années depuis que

l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi est privé de sa liberté, et placé en détention provisoire. Les 1460 jours d'emprisonnement sans procès de ce citoyen et non moins personnage politico-religieux charismatique, n'ont pas laissé le Gouverneur Anissi insensible. « J'ai vu dans les réseaux sociaux que ce lundi 22 août, commence la cinquième année depuis le placement en détention de l'ancien président Sambi. La population se demande le pourquoi puisque nous avons une justice, nous avons des juges ayant juré au nom d'Allah qu'ils agiront avec impartialité.

Nous sommes un Etat qui doit protéger tous les citoyens », avance le gouverneur, qui s'est très rarement exprimé sur ce sujet depuis son ralliement au régime du président Azali. Il se pose même la question du pourquoi « ce citoyen n'est toujours pas jugé », ce qui soulève ces derniers jours une vague de protestation à travers les médias sociaux, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur.

Le chef de l'exécutif de l'île d'Anjouan dit qu'il n'est pas juge, mais estime que cette situation est très inquiétante pour le pays. « Si on enferme un citoyen durant plus de 4

ans, cela motive mon inquiétude et je vous dis que je suis très inquiet », poursuit-il, tout en rappelant que « nous ne pouvons pas vivre en paix sans équité, ni transparence, ni application de la loi pour tous et pour toutes ». Le gouverneur d'Anjouan semble bien lucide lors de son intervention sur cette affaire Sambi, après avoir rassuré qu'il se porte bien et il est en bonne santé. Il a conclu ses propos sur l'emprisonnement de Sambi en estimant que « nul n'est au dessus de la loi, mais nul ne doit-être exonéré de son application ».

Pour rappel, l'ancien président

Sambi, est inculpé et placé en détention provisoire depuis août 2018, dans le cadre de l'affaire de la citoyenneté économique. Il a fut d'abord placé, trois mois plus tôt, en résidence surveillée, sur la base d'une note du ministère de l'intérieur, par mesure administrative, pour « menace à l'ordre public ». Dans une interview publiée récemment par Jeune Afrique, le président Azali Assoumani, a assuré qu'il entend « accélérer le processus » en vue de la tenue avant la fin de cette année 2022, du procès de l'ancien président Sambi.

Nabil Jaffar

SÉCURITÉ AÉRIENNE :

L'USYCAA suspend la grève

Suite aux conclusions de l'audience accordée au syndicat des aiguilleurs du ciel du Sénégal en présence du secrétaire général exécutif de l'USYCAA, par le président sénégalais Macky Sall, relative à l'impact désastreux d'une grève des contrôleurs aériens sur l'économie de toute la sous-région au regard de la spécificité de leur métier, l'Union du syndicat des contrôleurs aériens de l'Asecna décide de suspendre la grève de 48 heures qui devait débuter ce jeudi 25 août.

Après réunion et concertation, l'Union du syndicat des contrôleurs aériens de l'Asecna (USYCAA) suspend la grève de 48 heures. Dans un com-

munié fait à Dakar mardi 23 août dernier, l'USYCAA salue la mobilisation exceptionnelle et historique de l'ensemble des contrôleurs aériens suite au dépôt du préavis de grève de l'USYCAA du 25 juillet 2022, et ce, malgré les tentatives d'intimidation. À cet effet, ledit syndicat décide de suspendre le préavis de grève dont l'entrée en exécution était prévue ce jeudi 25 août 2022 à partir de 08h00 TU. « En vue de donner une dernière chance au dialogue, d'observer cette suspension aussi longtemps que l'administration de l'ASECNA fera preuve de bonne foi lors des discussions à venir, de se réserver le droit de réactiver son préavis de grève, si d'aventure les conditions d'un dialogue direct et franc sont compro-

mises ou si les conclusions de ce dialogue ne sont pas satisfaisantes », lit-on dans ce communiqué.

Cette décision vient après les conclusions de l'audience accordée au syndicat des aiguilleurs du ciel du Sénégal (SACS) en présence du Secrétaire général exécutif de l'USYCAA, par le président sénégalais Macky Sall, relative à l'impact désastreux d'une grève des contrôleurs aériens sur l'économie de toute la sous-région au regard de la spécificité de leur métier mais aussi à sa ferme résolution de porter les revendications des contrôleurs aériens et de s'impliquer personnellement afin que des solutions pérennes soient réservées à leur traitement.

Considérant les engagements

pris par le Président du Comité des Ministres, après sa rencontre avec le syndicat des contrôleurs aériens du Niger (SYCAN) le 23 août 2022, de s'impliquer personnellement dans la recherche de solutions aux 19 points de revendications des contrôleurs mais aussi de la résolution N°2022 CM-CD-001 du 22 août 2022 de la réunion extraordinaire du Comité des Ministres, organe suprême de l'ASECNA qui fixe le cadre des discussions en instruisant le Directeur général, de poursuivre le dialogue avec les 11 syndicats légalement constitués et signataires du préavis de grève et que les résultats des négociations lui soient présentés dans un délai de dix (10) jours.

Rappelons que ces aiguilleurs

du ciel dénonçaient entre autre l'indifférence de leur direction générale face à leurs revendications restées lettre morte. Leurs revendications étaient d'ordre technique, de renforcement de capacités professionnelles. Ils énumèrent entre autres la « suppression des stages en facteurs humains, l'arrêt des échanges, la discontinuité des cours d'anglais, l'aggravation du sous-effectif dans les centres, le refus d'arrimage de la prime de licence prenant compte des responsabilités induites par les nouveaux moyens de contrôle (guidage radar), et le plan de carrière figé, revalorisation des heures de nuit etc.

Andjouza Abouheir

DARMANIN À MAYOTTE :

Des « propos désobligeants » selon le MAECI

Après la visite du ministre français de l'intérieur à l'île comorienne de Mayotte, le ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale chargé de la diaspora et de la francophonie n'a pas tardé à réagir. Il s'est étonné des propos désobligeants tenus par Mr Gérard Darmanin, ministre français de l'Intérieur en visite à Mayotte.

C'est par voie de communiqué que les services du ministère des affaires étrangères ont réagi aux propos tenus par le ministre Darmanin lors de son récent passage à Mayotte. « Le ministère a appris avec beaucoup d'étonnement les propos désobligeants tenus par Mr Gérard Darmanin, ministre français de l'Intérieur en visite à Mayotte, qualifiant les Comoriens des trois autres îles de clandestins à Mayotte et prétendant vouloir lutter contre l'attractivité sociale et administrative de l'île en freinant l'immigration clan-

destine en provenance des Comores », lit-on dans ce communiqué.

Si le ton est resté diplomatique, il n'en était pas moins ferme vis-à-vis des propos du ministre français accusé de vouloir remettre en cause « la déclaration signée à Paris sur l'amitié et la coopération entre les Comores et la France, le 21 juillet 2013, par les présidents français et comorien ». Et le communiqué d'ap-

peler au respect par le ministre français des « principes universels du droit international, et de faire preuve de discernement et de retenue dans ses déclarations, afin de préserver les acquis du dialogue engagé, dans l'intérêt de leur deux peuples amis ». En visite à Mayotte (21-24 août), le ministre a mis un coup de braqué à droite dans ses propos pour donner des garanties à la droite et pas

laquelle, l'extrême droite surtout à un mois d'une session budgétaire très attendue où le gouvernement Borne risque d'être sérieusement chahuté.

Le ministère des affaires étrangères a aussi rappelé les engagements des deux parties à « réaffirmer leur engagement à refonder les liens historiques et engager une nouvelle dynamique dans leur coopéra-

tion bilatérale, et ce dans le respect des aspirations des deux peuples ». La diplomatie étant une question avant tout de rapport de force, les 150 millions d'euros du plan intérimaire de développement peuvent-ils justifier la timidité de la réaction comorienne au point de n'avoir comme réponse, les seules déclarations de principes comme celle faite par le MAECI.


En dehors du gouvernement, d'autres voix se sont élevées pour dénoncer la sortie du ministre Darmanin. En s'appuyant sur toutes les résolutions onusiennes et le droit international qui condamne la présence française sur le sol comorien, le Comité Maore présidé par Me Atick condamne avec la plus grande fermeté cette visite et qualifie le ministre français d'être « un clandestin de plus qui a foulé le sol comorien », dans un entretien accordé à nos confrères de Facebook FM.

AS Badraoui



Le ministre comorien des affaires étrangères



unicef  pour chaque enfant

AVIS D'APPEL D'OFFRES UNICEF COMORES

**TITRE : FOURNITURE DE KITS SCOLAIRES ET KITS ENSEIGNANTS DU
PRIMAIRE EN UNION DES COMORES**

Numéro de l'avis d'Appel d'Offres : ITB/COMB/SUP/2022 011 BP-ao

ARTICLE 1 : LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF),

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF) au COMORES, lance le présent Avis d'appel d'offres pour la sélection des prestataires en vue de la fourniture de kits scolaires des élèves et des enseignants du primaire en Union des Comores.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La présente consultation est ouverte à toute entreprise justifiant des capacités juridiques techniques et financières, et apte à réaliser dans les conditions requises, les travaux, objet de la présente consultation, pour autant qu'elle satisfasse aux conditions et règlements en vigueur au COMORES et disposant d'une expérience avérée dans les travaux similaires et particulièrement avec les agences du système des Nations Unies.

ARTICLE 3 : DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES

*Les offres seront envoyées électroniquement au plus tard **le 06 Septembre 2022 à 15h** à l'adresses mail : comprocurement@unicef.org et aouattara@unicef.org et copie à bpinah@unicef.org*

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté sans frais sur le lien ci-dessous :

<https://bit.ly/3R2HEwo>

UNICEF Comoros, Maison des Nations Unies

Moroni, Comores, 98123 | P.O Box 497

Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#) et www.unicef.org

VOLLEY-BALL :

Les play-Offs se jouent à Ouani

C'est dans le plateau Omnisports de Ouani dans l'île d'Anjouan que se tient cette année la phase nationale du championnat de volley-ball, communément appelé play-offs. Asim Club Itsandra, Ntsadzo et Basra de Ouani, Volley Club de Domoni, Fomboni club et Nyumachua club vont représenter leurs îles respectives.

La phase nationale du championnat national de Volley-ball se tient du 22 au 25 août 2022 au plateau Omnisports de Ouani. Les joueurs n'auront plus à se soucier d'une éventuelle tombée de la pluie. En effet le stade de Volley-ball de la ville d'Ouani a été couvert devenant ainsi un gymnase, grâce aux efforts des femmes de l'association Mawatwaniya qui ont entièrement financé les travaux de réfection de ce stade. Les 3 îles seront représentées lors de cette phase dite des play-offs. Ntsadzo club, champion d'Anjouan et Régional va jouer des coudes pour essayer d'être sacré à domicile. Ça ne sera pas chose facile car il devra faire face à Fomboni Volley Club et l'autre club de Ouani en l'occurrence Basra. Dans le groupe B, le vice-champion de Ngazidja Asim Club fera quant à lui face à

l'autre club venu de l'île de Djumbe Fatima, en l'occurrence Nyumachua mais surtout au repêché de dernière minute Volley Club de Domoni, qui a pris la place du champion de Ngazidja Racine club d'Itsandra qui n'a pu faire le déplacement.

Champion de Ngazidja, ce dernier n'a devancé l'autre club d'Itsandra (ASIM), que grâce à un meilleur ratio en fin de saison. En effet sur les 14 matchs de championnat disputés, les deux clubs ont fait presque jeu égal. Avec 13 victoires et une défaite, les deux clubs d'Itsandra ont comptabilisé tous les deux 39 points. Le sacre de Racine est survenu grâce à un meilleur ratio dans les statistiques. Sur les 13 victoires, Asim club a gagné 39 sets contre 36 à son adversaire. Par contre il a perdu 3 sets de plus que Racine club qui n'a concédé que 5 sets tout au long de la saison. Autres chiffres à l'avantage des champions, sur les 13 victoires des deux formations, les champions ont remporté 11 victoires sur le score de trois sets à zéro contre 8 victoires à leurs adversaires d'Asim club. Les deux sont par contre à égalité sur le nombre de défaite par 3 sets à rien, que chacun à perdu une seule fois. En l'absence du champion de Ngazidja, l'autre club d'Itsandra fait figure d'é-

pouvantail.

Lors de la première journée jouée du lundi 22 août, Asim club a commencé par corriger Nyumachua par deux sets à rien, avant de récidiver contre Domoni Volley Club par le même score. Battu lors de son premier match, Nyumachua s'est rattrapé en battant

le club de Domoni par le score de deux sets à zéro. Dans le groupe A, Ntsadzo club à tenu son rang en battant Fomboni deux sets à zéro, avant de venir à bout de l'autre club de Ouani Basra 2 sets à 1. Ce dernier a quant à lui battu Fomboni par 2 sets à 1. Pour la première demi-finale, Asim d'Itsandra n'a fait qu'une bou-

chée du club Ouanien Basra sur un score sans appel de 3 sets à zéro (25-15, 25-12, 25-18). La seconde demi-finale mettait aux prises Ntsadzo à Nyumachua.

AS Badraoui



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssef
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 AS Badraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



COOP-CA MECKMORONI
 Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
 B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja -Union des Comores
 Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83



Bourses au mérite Twamaya ya Maudu

La Meck-Moroni, en partenariat avec l'Université des Comores (UDC), lance l'édition 2022 du programme de bourses d'étude au mérite Twamaya ya Maudu, destiné à soutenir financièrement les enfants brillants des clients-membres de la Meck-Moroni, poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur, en donnant la priorité à ceux dont la situation personnelle s'avère difficile.

1) Critères d'éligibilité

- Etudiant ayant eu une mention **assez bien, bien ou très bien** à l'examen du **baccalauréat, de la licence 3, ou du diplôme universitaire de technologie** durant l'année 2021/2022.
- Disposant d'une préinscription ou d'une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur.
- Membres de la Meck-Moroni ou dont le responsable légal est membre de la Meck-Moroni.
- Les étudiants bénéficiant d'un autre type de bourse, ne pourront pas prétendre à ce programme.

2) Inscription

Le dossier d'inscription est à retirer au service communication de la Meck-Moroni ou à télécharger sur la page Facebook officiel Meck-Moroni.

Dépôt des dossiers

Pièces à produire :

- ✓ Une photocopie de la carte d'identité
- ✓ Une photocopie d'une attestation de validation du diplôme
- ✓ Une photocopie du relevé de notes des examens
- ✓ Une photocopie des bulletins trimestriels de la classe de Terminale (pour les bacheliers)
- ✓ Une photocopie du carnet du membre ou du carnet du représentant légal
- ✓ Un acte de naissance (pour attester de la filiation du représentant légal)
- ✓ Un curriculum vitae ne dépassant pas deux pages dactylographiées
- ✓ Une photocopie de l'inscription ou de la préinscription à l'université
- ✓ Le dossier de candidature dûment rempli.

Des documents supplémentaires seront à joindre selon votre situation personnelle (**lire attentivement le dossier de candidature**).

Les dossiers seront envoyés à l'adresse suivante : Bourse d'étude Twamaya ya Maudu, Secrétariat de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni, BP 877, Route de la Corniche, Hankounou, Moroni, Ngazidja, Union des Comores. Tél : 773 27 28/ 773 82 83 /au plus tard le 03 septembre 2022 à 12h



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres



Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (P171361)

Référence : 2022-065-EIE.PAR-UGP-PRPKR

Sélection de consultants par les emprunteurs de la banque

« SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT (OU CABINET) POUR L'ÉLABORATION DES ETUDES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (EIES), ET DU PLAN DE RELOCALISATION TEMPORAIRE (PRT) DE-LOGEMENT »

Le Gouvernement de l'Union des Comores, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de relèvement Post-Kenneth et de résilience (PRPKR), a reçu un financement de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour recruter un CONSULTANT (OU CABINET) pour appuyer l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à réaliser des Etudes d'Impacts Environnementale et Sociale (EIES) et du Plan de Relocalisation Temporaire (PRT) des Logements.

1. Les Objectifs de la mission :

Dans le cadre du composante 1.1, outre les travaux de réhabilitation et de construction inclusive d'infrastructures communautaires dans les communes sélectionnées, des travaux de reconstruction de BTP et de génie civil auront lieu pour la reconstruction d'unités de logements résilients et résistants aux aléas climatiques et aux tremblements de terre au bénéfice des personnes impactées par le cyclone Kenneth dans les zones classées priorité 01 dans le territoire national au niveau de trois îles.

→ **L'objectif général de l'EIES** est d'identifier et d'analyser tous les impacts environnementaux et sociaux directs, cumulatifs, indirects ou induits majeurs et proposer des mesures d'atténuation à court, moyen et longs termes afin d'améliorer l'environnement naturel et social des heureux bénéficiaires.

→ **L'objectif principal du PRT** est d'identifier et procéder à une évaluation rapide des impacts du projet et les personnes affectées par le projet (PAPs) en raison principalement de la reconstruction des logements des ménages sélectionnés et de la nécessité pour eux de se déplacer temporairement pendant la reconstruction et l'aménagement et de réintégrer les sites des nouveaux logements reconstruits.

2. Les services de prestation demandés au consultant au profit de l'Unité de Gestion du Projet sont de manière non limitative :

A. Les requis à l'élaboration de l'EIES des Logements :

L'EIES doit inclure toutes les installations et structures auxiliaires ou connexes et hors site nécessaires aux travaux (Carrières, Gites d'emprunt, les routes de connexion sur le chantier de construction de logement, la base vie, etc.) y compris, la ligne de distribution ou d'interconnexion entre autres, les impacts environnementaux et sociaux liés à la construction de logement.

B. Les requis à l'élaboration de PRT des Logements :

Les principales tâches à accomplir par le bureau d'étude sont les suivantes : L'identification des impacts du projet et de la population affectée par composante 1.1 :

Cela comprend :- La cartographie des zones potentiellement concernées par le sous-projet ; -Le recensement des populations affectées (pré-identifié par le projet) ; - L'inventaire des activités et les biens mobiliers des personnes bénéficiaires éligibles au cours de la période de relocalisation temporaire ; - Si les structures à usage commercial (petit commerce de quartiers) appartenant aux bénéficiaires éligibles sont touchées, entreprendre une évaluation de la mobilité de ces structures et de la perte potentielle de clientèle pendant la période transitoire ;

- Les études socio-économiques, l'analyse des enquêtes et des études similaires ; - La consultation des personnes affectées concernant les avantages de l'assistance et les opportunités de développement de leur bien-être.

3. Renseignements à fournir :

L'UGP invite les consultants (« CABINETS ») légalement constitués et éligibles à manifester leur intérêt à fournir leur prestation pour la mission décrite ci-dessus. Ce dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre : **i. Une lettre de manifestation d'intérêt et Les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (liste et informations sur les contrats similaires exécutés).** **ii. Une**

attestation de bonne fin des contrats similaires, carte fiscale, etc.). **iii. Des CV des personnes affectées par l'AMI**

Les Consultants (ou Cabinets) peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives pour la forme de groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont sélectionnés. Profil du consultant et critères de l'évaluation :

a. Le consultant (Cabinet) intéressé, doit répondre aux critères des domaines spécifiques recherchés : Qualifications requises à l'élaboration de l'EIES : - Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la conduite d'études environnementales et sociales de grande envergure. - Disposer d'une équipe technique professionnelle hautement qualifiée et possédant une expérience confirmée en matière de développement durable et de promotion des droits des communautés dans la résilience au changement climatique. - Avoir des expériences/connaissances dans le domaine du secteur de logement. - Une expérience avérée dans la mise en œuvre de projets financés par la Banque mondiale sera un avantage. - L'équipe devra maîtriser le Français, l'Anglais et le Comorien et inclure des expertises techniques susceptibles de lui permettre de répondre pleinement aux exigences des présents termes de référence.

Les profils suivants sont recherchés au sein de l'équipe : - Un expert en Gestion Environnementale et Sociale ayant un diplôme universitaire au moins de niveau Bac+5 en sciences de l'environnement ou sciences apparentées à l'environnement (biologie, géographie, géologie, agronomie, aménagement du territoire, ...) et 10 ans d'expériences et des références avérées dans la conduite d'EIES, PGES et autres documents de sauvegarde environnementale et sociale. - Un expert en logement avec une connaissance avancée en aménagement et reconstruction de logements résilients et résistants aux changements climatiques. - Un expert en réinstallation et notamment en relocalisation temporaire avec au moins 10 années d'expérience pertinente dans des projets internationaux, expertise dans l'application et la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation et de Plan de Relocalisation Temporaire conforme aux normes de l'IFC et/ou de la Banque Mondiale ou autre institution multilatérale, idéalement dans le secteur Logement; une expérience en processus de concertation avec les parties prenantes et d'évaluation de l'impact social conformément aux normes de performance de la Banque Mondiale et aux dispositions légales comoriennes sur la réinstallation et la relocalisation temporaire. - Un expert socio-économiste comorien ayant une expérience avérée dans la réalisation de PAR pour la Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement ou autre institution multilatérale. - Un expert local sur les questions genre et des VBG.

b. Le consultant (Cabinet) intéressé, doit répondre aux critères des domaines spécifiques recherchés : Qualifications requises à l'élaboration de PRT

Le Bureau d'Etudes est responsable de proposer le profil et le personnel qualifié requis pour entreprendre les études. L'expérience de missions similaires et de la région est particulièrement pertinente. Cela nécessitera un fort leadership de l'équipe du Bureau d'Etudes en matière d'analyse socio-économique, de planification et de gestion et de plan d'action de relocalisation temporaire. Ainsi, le Bureau d'Etudes proposera au minimum un spécialiste social senior avec les qualifications suivantes : - Planificateur principal du développement social qui doit posséder une qualification minimale d'un diplôme BACC +5 ou de troisième cycle en études de développement, démographie, sciences sociales ou tout autre domaine connexe, avec au moins 10 ans d'expérience de niveau supérieur progressif dans la planification socio-économique de projets d'infrastructure modérés à majeurs. Une partie importante de cette expérience doit être acquise en Afrique subsaharienne et dans le traitement des questions de

réinstallation involontaire et notamment de relocalisation temporaire.

(i).Le cabinet doit avoir démontré (e) son expertise dans la conception et la mise en œuvre de programmes de collecte et d'analyse de données socio-économiques pour soutenir les études de faisabilité et la préparation des plans d'action de réinstallation, de relocalisation temporaire et des plans de restauration des moyens de subsistance (PARME) requis par les gouvernements nationaux et les organismes de prêt internationaux, en particulier la Banque mondiale. (ii).Il doit avoir démontré (e) sa capacité à travailler efficacement avec des clients du secteur public et à mettre en œuvre des programmes de consultation efficaces avec les populations de la zone du projet, notamment en Afrique subsaharienne. (iii).Il doit avoir d'excellentes compétences en communication orale et écrite en français. La maîtrise de la langue comorienne serait un atout.

Le cabinet doit justifier d'autres experts :- Les autres experts qui soutiendront l'équipe susmentionnée peuvent inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants : - Scientifique de l'environnement ; - Expert en genre et VBG/SEA ; Spécialiste des sciences sociales ; Spécialistes de la restauration des moyens de subsistance (évaluateurs, registre des actifs, agents, etc.) ; Spécialiste de l'engagement et de la consultation des parties prenantes ; Expert en SIG/études et Archéologue et spécialiste du patrimoine culturel. Les experts ci-dessus auront de préférence une expérience des projets dans le secteur d'activités Logement. Ils doivent être titulaires d'une licence au minimum et avoir une expérience pertinente de 3 à 5 ans. Les consultants (Cabinets) sont encouragés à utiliser des hommes et des femmes dans l'équipe d'étude. Cela peut être un avantage en cas de score égal.

Le dossier de manifestation d'intérêts doit être rédigé en Français. L'UGP se réserve également le droit d'annuler la procédure de constitution de liste restreinte et de rejeter tous les dossiers de candidature à tout moment, sans pour autant encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis des cabinets postulants. Durant l'évaluation des dossiers, l'UGP se réserve le droit de demander aux cabinets postulants des éclaircissements et des informations complémentaires sur les renseignements fournis dans les dossiers de candidature

4. Méthode de sélection du Consultant

Les Consultants (Cabinets) seront sélectionnés conformément à la méthode suivante : Sélection Fondée sur la Qualité du Consultant (SFQC) en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI), édition de juillet 2016.

5. Dépôt de la manifestation d'intérêt

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées en présentiel ou par courriel électronique **du Lundi au Vendredi de 08 heures 30 à 15 heures 30** aux adresses (cor.ugp.prpkr@gmail.com, rpm.ugp.prpkr@gmail.com, rpse.ugp.prpkr@gmail.com, apm.ugp.prpkr@gmail.com) avec la mention « **CANDIDATURE AU POSTE D'EXPERT POUR L'ÉLABORATION DES ETUDES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (EIES) ET PLAN DE RELOCALISATION TEMPORAIRE (PRT) DE-LOGEMENT** » à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **12 septembre 2022 à 14h00**.

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PRPKR « Manifestation d'intérêt Référence :2022-065-EIE.PAR-UGP-PRPKR, au Bureau du PRPKR. MATUAFTT, Unité de Gestion du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience ; Rue Corniche Sis à l'Ex-projet PALU, Bat. DGEAT 2ème étage, BP 12 Moroni, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres à Moroni-Union des Comores, BP 12 - Moroni - COMORES, Téléphone : +269 332 15 85/+269 339 04 16/+269 343 86 07